

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE**

**VISANT LES ACTIONS DE**



(anciennement THARREAU INDUSTRIES)

**A L'INITIATIVE DE**



**PRESENTEE PAR**



**PRIX DE L'OFFRE : 34 € PAR ACTION FIBERTEX NONWOVENS S.A.**

**DUREE DE L'OFFRE: 10 jours de négociation**

Le présent communiqué établi conjointement par Fibertex Nonwovens SA et Fibertex Nonwovens A/S est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' "AMF").

**Avis important**

A l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L.433-4 II du code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions Fibertex Nonwovens SA qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées le jour de négociation suivant la clôture de l'offre publique de retrait à la société Fibertex Nonwovens A/S, moyennant une indemnité de 34 euros par action Fibertex Nonwovens SA, nette de tous frais.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 4 septembre 2012, apposé le visa n° 12-419 en date du 4 septembre 2012 sur la note d'information conjointe aux sociétés Fibertex Nonwovens SA et Fibertex Nonwovens A/S relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur les titres de Fibertex Nonwovens SA non encore détenus par Fibertex Nonwovens A/S.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables, des sociétés Fibertex Nonwovens SA et Fibertex Nonwovens A/S ont été déposées auprès de l'AMF le 5 septembre 2012.

La note d'information conjointe aux sociétés Fibertex Nonwovens SA et Fibertex Nonwovens A/S ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables, des sociétés Fibertex

Nonvowens SA et Fibertex Nonvowens A/S sont disponibles sur les sites Internet de Fibertex Nonvowens SA (www.tharreau-industries.com), de Fibertex Nonvowens A/S (www.fibertex.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**Fibertex Nonwovens S.A.**  
ZI de la Pierre Blanche, BP 49  
49120 Chemillé

**Aurel BGC**  
15-17 rue Vivienne  
75002 Paris

**Fibertex Nonwovens A/S**  
Svendborgvej 16  
DK-9220 Aalborg Øst, Danemark

*Ce communiqué ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Fibertex Nonvowens SA et Fibertex Nonvowens A/S déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.*

Il est rappelé que Fibertex Nonvowens SA est une société dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Eurolist Compartiment C de NYSE Euronext Paris (Code ISIN : FR0000062739 - FTXNW).

#### **CONTACT**

**FIBERTEX NONWOVENS S.A.**

M. Alain MOLIS, membre du Directoire

ZI de la Pierre Blanche, BP 49 - 49120 Chemillé

Tél. : + 33 (0)2 41 71 55 55

Email: ALMO@fibertex.com

www.fibertex.com